

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ICOHUP

Edition en date du 19/10/2018

ARTICLE 1 – NOUS IDENTIFIER

La **société ICOHUP**, SAS au capital de 51 660 €, immatriculée au RCS sous le n° 824 434 385, dont le siège social se situe au 12, rue Gemini, 87280 LIMOGES (ci-après «la Société»), exploite le site internet accessible à l'adresse www.ichup.com (ci-après « le Site »).

Elle est spécialisée dans la commercialisation d'appareils de détection de la radioactivité (voir Article 3).

Il est précisé que le présent contrat est conclu entre le Client et la Société identifiée ci-après qui est propriétaire du Site :

Dénomination sociale / nom commercial	ICOHUP
Forme juridique	SAS
Capital	51 660 €
RCS et SIREN :	RCS LIMOGES 824 434 385
Numéro individuel d'identification Tva :	FR 77 824 434 385
Siège social :	12, rue Gemini, 87280 Limoges
Tél. :	05 55 42 71 68
E-mail :	commandes@ichup.com
Président :	Monsieur Gael PATTON
Directeur de la publication et responsable de la rédaction du Site, Responsable du traitement des données personnelles :	Monsieur Louis Moreau

Les Clients doivent adresser leurs correspondances et réclamations à l'adresse électronique ci-dessus.

L'hébergeur du Site est la Société ci-dessous identifiée :

Raison sociale :	WPServeur
Forme juridique :	SARL
Capital :	10000 €
SIRET :	808 840 474 00015
Siège social :	7 rue de la Cite Foulc - 30000 Nimes
Tél. :	09 72 49 72 64
E-mail :	support@wpserveur.zendesk.com

Ce Site a été déclaré le 3 janvier 2018 à la CNIL sous le numéro 2137363 v 0 au titre de la collecte de données personnelles que ICOHUP réalise dans le cadre de l'utilisation de son Site par les visiteurs et Clients.

ARTICLE 2 - LEXIQUE POUR MIEUX NOUS COMPRENDRE

Application mobile RIUM® : désigne l'interface mobile disponible sur smartphone ou tablette permettant l'affichage et la lecture des données de mesure du détecteur. L'Application mobile est téléchargeable sur le store Android.

CGV : désigne les présentes conditions générales de vente encadrant les relations entre le Client et ICOHUP.

Client : désigne tout particulier ayant recours aux services fournis par ICOHUP.

Détecteur Rium® : Instrument de mesure des rayonnements ionisants (Gamma et X). L'outil peut être déployé de façon fixe ou mobile. Les données sont collectées en temps réel et transmises avec ou sans fil.

Données : désigne les données informatiques, personnelles ou non du client, constituées lors de l'utilisation de la Solution mise à sa disposition et stockées sur les serveurs de ICOHUP.

Données à caractère personnel : données qui permettent, sous quelque forme que ce soit, directement ou non, l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent, que le traitement soit effectué par une personne physique ou une personne morale.

Matériel : désigne à la fois le Détecteur Rium® et ses accessoires éventuels, ensemble ou pris séparément.

Services : désigne l'ensemble des prestations telles que la mise à disposition à distance de la Solution Rium® , à savoir le détecteur et l'Application mobile hébergée par ICOHUP, et le traitement des données communiquées.

Site : désigne le site internet <https://www.ichup.com/> sur lequel ICOHUP présente son activité et propose ses services.

Solution : composée à la fois du détecteur Rium® et de l'Application mobile RIUM, l'ensemble formant un tout cohérent, interconnecté et fonctionnel.

ARTICLE 3 - NOS SERVICES

ICOHUP conçoit, déploie et gère pour ses clients une Solution complète destinée d'une part à permettre la réduction des risques d'exposition et l'amélioration de la sécurité au quotidien, face aux dangers générés par la radioactivité ambiante, d'autre part à permettre un apprentissage scientifique et technique vis-à-vis du phénomène « radioactivité ».

A cette fin, ICOHUP a conçu un détecteur compact, étanche et relié au smartphone grâce au Bluetooth, permettant de mesurer les rayonnements Gamma et X et pouvant fournir 3 modes de mesure :

- Le **comptage** (coups par seconde) : visualisez rapidement des variations de niveau de radioactivité.
- La **dosimétrie** ($\mu\text{Sv/h}$) : mesurez le risque biologique en temps réel.
- La **spectrométrie** (spectre gamma du rayonnement) : identifiez l'origine de la radioactivité en quelques minutes.

L'Application mobile, disponible sur Android, retranscrit les données collectées de façon pédagogique. Elle permet également le partage d'informations.

Dans le cadre de la présente convention, ICOHUP met ainsi à disposition du Client sa Solution Rium®.

ARTICLE 4 - COMPRENDRE LA PORTEE DE CES CONDITIONS

4.1 Les CGV sont constituées du présent document ainsi que des informations particulières figurant sur les pages du Site telles que le prix et la description du Matériel.

Ces CGV s'appliquent à tout Client qui visite le Site et /ou acquiert le Matériel.

ICOHUP se réserve le droit de modifier à tout moment ses CGV (incluant les éléments contractuels figurant sur les pages du Site). A ce titre, les présentes CGV remplacent et annulent les précédentes CGV portant une date d'édition antérieure et seront remplacées par toute édition postérieure de celles-ci.

Le présent document est disponible sur la page du Site accessible à l'adresse électronique <https://www.icohup.com/shop/conditions-generales-de-vente/>. Les CGV sont accessibles dans un format numérique permettant leur copie, leur impression et/ou leur téléchargement, de manière à ce que le Client puisse procéder à leur reproduction et/ou à leur sauvegarde. Il incombe cependant au Client de vérifier que la version des CGV qu'il se serait antérieurement procuré sur le Site est bien celle qui est en vigueur lors de sa commande du Matériel.

4.2 Toute acquisition du Matériel implique l'acceptation préalable de l'intégralité des CGV par le Client, qui doit déclarer en avoir pris connaissance, les accepter et s'engager à les respecter avant de finaliser sa commande. En cas de non-respect de celles-ci par le Client, ICOHUP pourra notamment, de plein droit et par simple courriel, sans préavis et sans indemnité pour le Client, interrompre de manière temporaire ou définitive le droit d'accès au Site consenti au Client et/ou refuser ou résilier la commande du Matériel du Client avant toute livraison de celui-ci et/ou lui interdire l'accès de tout ou partie de l'Application mobile.

En conséquence, lors de la procédure de commande, il sera demandé au Client d'accepter de se soumettre aux CGV sans restriction ni réserves après les avoir lues pour pouvoir achever sa commande du Matériel. Il est convenu que cette acceptation se matérialise par le clic d'acceptation apposé par le Client dans la case à cocher qui lui est proposée à cette fin lors de sa commande sur le Site.

4.3 Le contenu du contrat liant ICOHUP et le Client (ci-après le « Contrat ») est constitué d'une part par les **conditions particulières** de la commande passée par le Client (Matériel

choisi, quantités choisies, conditions de livraison choisies, etc.), d'autre part par les **conditions générales** contenues dans le présent document et sur les pages du Site (fiches descriptives du Matériel, prix, etc.) et enfin par les conditions communiquées au Client lors de l'accusé de réception de sa commande envoyé par ICOHUP.

4.4 Il est convenu entre ICOHUP et le Client que les données enregistrées par ICOHUP dans le cadre du fonctionnement du Site (commandes, confirmations de commande, courriels échangés, etc) ont valeur de preuve entre ICOHUP et le Client.

ARTICLE 5 - LES PREREQUIS NECESSAIRES AUX CLIENTS

5.1 Prérequis sur la qualité du CLIENT

L'achat du Matériel Rium est réservé aux consommateurs français âgés de plus de 18 ans (ci-après dénommé « le Client »). Les Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») intègrent donc le Droit de la consommation français.

Si un professionnel commande le Matériel, outre le droit pour ICOHUP de refuser la vente si elle s'en rend compte à temps, les dispositions issues du droit de la consommation intégrées dans les présentes CGV ne s'appliqueront pas à l'entreprise (notamment le droit de rétractation).

5.2 Prérequis techniques

Les Services sont fournis dans le cadre d'une infrastructure partagée utilisant les ressources de ICOHUP et les ressources du Client, à savoir un smartphone bénéficiant de la fonctionnalité Bluetooth 4.0 (BLE) à minima et du système d'exploitation Android 4.4 minimum. Le Client est par ailleurs informé que le Matériel n'est pas compatible avec l'ensemble des téléphones portables et tablettes.

ICOHUP garantit toutefois que les smartphones suivants peuvent être utilisés avec le détecteur RIUM :

Hisense L675	6.0
Wiko Jerry 3	8.1
Wiko Tommy 2	7.1.1
Samsung Galaxy Tab	4.4.4
Sony Xperia M4	5.0
Huawei P10	8.1
Hisense F17 Pro	7.1.1
Wiko View Go	8.1
Wiko Lenny2	5.1

Le Client reconnaît avoir été informé par ICOHUP de l'ensemble des prérequis techniques nécessaires au fonctionnement optimal des Services et assure qu'il dispose du matériel nécessaire et parfaitement adapté pour permettre l'accès et l'utilisation de la Solution Rium®.

Dans l'hypothèse où le Client décide de commander un détecteur pour l'utiliser avec un smartphone non répertorié ci-dessus, ICOHUP ne pourra être rendu responsable dans le cas où le détecteur et l'Application mobile ne nt pas.

ARTICLE 6 - COMMANDER NOS SERVICES

6.1. Passation de la commande

Le Client sélectionne le Matériel qu'il a décidé d'acquérir puis choisit de poursuivre ses achats ou de finaliser la Vente. Il peut imprimer ou enregistrer sur son ordinateur la fiche descriptive présentant le Matériel sélectionné et le prix correspondant.

Après cette sélection, le Client voit apparaître une page récapitulative de son « panier » faisant apparaître la liste du Matériel choisi, les quantités choisies et leur prix.

Le Client sélectionne sur cette page un moyen de transport pour la livraison de sa commande parmi ceux qui lui sont proposés par ICOHUP ; le prix de la livraison est indiqué. Le montant des frais de livraison varie en fonction du mode de livraison choisi par le Client.

Le montant total à payer est indiqué et englobe le prix du Matériel, ainsi que les frais de livraison.

Le Client confirme ensuite son choix de Matériel ainsi que le mode de livraison et en accepte le prix.

6.2 Identification du CLIENT et acceptation des CGV

Le Client saisit ensuite ses coordonnées (nom, prénom, adresse de livraison, téléphone, adresse électronique, etc.).

Sur cette page, le Client doit prendre connaissance des présentes CGV, qu'il peut afficher et enregistrer sur son ordinateur ou imprimer, avant de les accepter par un clic d'acceptation apposé dans une case à cocher. Il accepte aussi les conditions générales de vente complémentaires de ICOHUP (prix, description, etc) figurant sur la fiche descriptive du Matériel.

6.3 Validation de la commande et paiement

Le Client valide ensuite sa commande, et par cette validation accepte d'en payer le prix.

Le Client procède ensuite au paiement de l'intégralité du prix de sa commande.

Le paiement est effectué par carte bancaire (Visa, Eurocard, MasterCard, Master pass, CB, Paylib). Pour la sécurité des paiements par carte bancaire, ICOHUP fait appel à la plateforme sécurisée de la BNP PARIBAS et au système sécurisé Mercanet. Ainsi lorsque le client communique son numéro de carte de crédit sur le serveur de la plateforme de paiement, au moment du règlement de sa commande, il réalise un acte entièrement sécurisé.

Après paiement, la commande est transmise à ICOHUP par voie électronique et devient ferme et irrévocable pour le Client. Celui-ci ne peut en aucun cas, une fois la Commande transmise, la modifier.

A ce stade, le Client est tenu par une promesse d'achat au sens de l'article 1124 du Code civil qu'il ne peut rétracter. Sa commande peut être refusée par ICOHUP qui lui restituera alors son paiement, notamment si le Matériel est indisponible ou en cas de litige en cours ou antérieur avec le Client.

Le Client garantit que les données qu'il communique lors de la procédure de vente sont exactes, complètes et à jour à peine de refus ou de résiliation de sa commande par simple courriel envoyé par ICOHUP.

6.4 Acceptation de la commande

Dans les 24 heures suivant sa commande, le Client reçoit un courriel automatique de confirmation de l'enregistrement de sa commande qui est émis automatiquement par le logiciel de ICOHUP. Ce courriel vaut acceptation de sa commande s'il n'a pas reçu dans un délai de 2 jours après le jour de sa commande un nouveau courriel refusant tout ou partie de sa commande (produits indisponibles, litige antérieur, etc.). La confirmation de la commande vaut acceptation de la promesse unilatérale du Client au sens de l'article 1124 du Code civil.

6.5 Cas de refus de commande par ICOHUP

ICOHUP peut refuser totalement ou partiellement la commande d'un Client avec lequel il existerait un litige antérieur concernant une commande de Matériel (détecteur RIUM restitué détérioré dans le cadre de l'exercice du droit de rétractation du Client, etc) ou si le Matériel commandé est indisponible (notamment en cas de commandes simultanées).

Il est cependant convenu que seul le contrat portant sur la cession du Matériel non confirmé ou non disponible sera touché par ce défaut de formation. La Vente se formera normalement pour l'autre Matériel.

En cas de refus de commande, ICOHUP reversera sans délai le prix du Matériel dont la commande est refusée au Client. Le Client ne pourra réclamer à ICOHUP aucune indemnité en réparation d'un préjudice subi du fait d'un refus de commande.

A Compter de la confirmation de toute ou partie de la commande du Matériel par ICOHUP, cette dernière doit expédier et livrer celui-ci selon les modalités indiquées à l'article 7.

6.6 Suivi de la Commande

Le Client pourra suivre à tout moment l'évolution de sa Commande via le site du transporteur.

ARTICLE 7 -LIVRAISON

7.1 Zone de livraison du Matériel

Le Matériel de ICOHUP est livrable en France métropolitaine uniquement.

Le Matériel est livré par défaut à l'adresse de livraison indiquée par le Client dans le formulaire en ligne de commande du Matériel.

Afin que les délais de livraison soient respectés, le Client doit s'assurer d'avoir communiqué des informations exactes et complètes concernant l'adresse de livraison (tels que, notamment : n° de rue, code postal, n° de bâtiment, n° d'escalier, noms et prénom, ainsi que toute indication d'accès particulier qui pourrait en faciliter la livraison).

7.2 Délais de livraison du Matériel

Les livraisons sont réalisées dans un délai maximum de 10 jours ouvrés suivant la date de confirmation de la Commande.

La date de livraison est déterminée par la réunion de deux éléments :

- Le délai d'expédition des colis est de 7 jours ouvrés maximum à compter de la confirmation de commande : il permet la validation du paiement, la préparation de la Commande et la prise en charge du ou des colis par le transporteur.

- Le délai de livraison est de 72 heures à compter de l'expédition du ou des colis par le transporteur selon le mode de livraison convenu sur le Site.

Sauf cas de force majeure, les délais de livraison courent à compter de la date de confirmation de la Commande. Ils sont donc communiqués au Client avant toute validation de Commande et paiement en ligne, ainsi que dans le récapitulatif qui sera adressé au Client.

7.3 Retards de livraison du Matériel

En cas de retard de la livraison et sauf cas de force majeure, le Client devra notifier ce retard à ICOHUP par e-mail à l'adresse commandes@icohup.com, dans un délai de 10 jours ouvrés maximum à partir de la réception de l'e-mail indiquant que l'expédition a été exécutée.

ICOHUP contactera dès lors le transporteur afin de diligenter une enquête. A l'issue de cette dernière, si le colis est considéré perdu, ICOHUP proposera au Client soit le remboursement, soit une nouvelle expédition de la Commande.

Conformément à l'article L 216-1 et suivants du Code de la consommation, le Client est informé que :

- En cas de manquement du professionnel à son obligation de livraison du bien à la date convenue, le Client peut résoudre le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable (courriel), si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le professionnel d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.
- Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre-temps.
- Le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de livrer le Matériel ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison du Matériel à la date ou à l'expiration du délai prévu au premier alinéa de l'article L. 216-1 et que cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat.
- Lorsque le contrat est résolu, le professionnel rembourse le Client de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.
- Tout risque de perte ou d'endommagement du Matériel est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le professionnel, prend physiquement possession de ces biens.
- Lorsque le Client confie la livraison du Matériel à un transporteur autre que celui proposé par le professionnel, le risque de perte ou d'endommagement du Matériel est transféré au Client lors de la remise du bien au transporteur.
- Le remboursement par ICOHUP se fera dans un délai de 14 jours à compter de l'annulation. ICOHUP remboursera, à son choix, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, ou le chèque ou le virement.

7.4 Modes de livraison

Les colis sont livrés par le transporteur choisi lors de la commande au domicile du Client ou à toute autre adresse indiquée par ce dernier lors de la Commande.

Le coût de livraison sera indiqué lors de la commande.

Le Client doit s'assurer que les informations qu'il communique à ICOHUP lors de la commande sont exactes et complètes car il sera seul responsable de l'échec de la livraison dû à des informations incomplètes et/ou erronées.

Le(s) Matériel(s) voyage(nt) aux risques de ICOHUP si elle organise le transport et l'assurance de(s) matériel(s) pendant le transport. Les risques sont transférés au Client à l'instant où il (ou une personne se substituant à lui) prend possession physiquement du (des) Matériel(s).

Lors de la réception du Matériel, le Client doit vérifier immédiatement l'état des Détecteurs et de leur conditionnement et notifier immédiatement ses éventuelles réserves, d'une part au transporteur et d'autre part pour information à ICOHUP par courriel. Il devra notamment signaler si le colis est endommagé, ou s'il a été ouvert, ou si le Matériel lui-même est endommagé ou incomplet, ou s'il manque de Matériel.

A défaut de réserves, le Matériel sera réputé avoir été réceptionné sans manquants ni dégradations du colis et/ou du Matériel dûs au transport. Le Client sera donc présumé être le seul responsable des manquants et dégradations.

7.5 Livraison par téléchargement de l'Application mobile

L'Application mobile est téléchargée par le Client sur le site internet Play store.

Le Client est seul responsable en cas de non téléchargement, quelle qu'en soit la cause, et notamment si le téléchargement est impossible en raison d'un problème de connexion Internet du Client.

ARTICLE - 8 PRIX

8.1 Tarifs standards

A titre indicatif, le Client est informé des conditions commerciales habituelles de mise à disposition de la Solution Rium :

- Prix unitaire d'achat du Détecteur Rium® : 399€
- Adhésion aux services sans engagement de durée : Accès à l'Application mobile gratuite

Le Client pourra naturellement dans ce cas exercer son droit légal de rétractation à réception du Matériel mais il ne pourra former aucune autre réclamation contre ICOHUP, et notamment aucune demande indemnitaire.

3. Le Matériel est livré avec un mode d'emploi et est conforme aux normes applicables en France.

8.2 Disponibilité du Matériel

Seul le Matériel qui est présenté sur le Site au moment où le Client émet sa commande est proposé à la vente. Ce Matériel est vendu dans la limite des stocks disponibles. Quand le Client formalisera sa commande, il sera donc informé de la disponibilité du Matériel qu'il a sélectionné. Cependant, en cas de commandes simultanées ou très rapprochées reçues par

ICOHUP de plusieurs clients, le Client ne pourra former aucune réclamation en cas d'indisponibilité du Matériel qu'il a commandé. Il en sera informé par ICOHUP. Sa commande sera annulée et son prix lui sera remboursé. Il pourra cependant contacter ICOHUP pour lui demander quand il sera de nouveau en vente sur le Site.

8.3 Prix du Matériel vendu

Les prix affichés sur le Site sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises, et hors frais de livraison. ICOHUP pourra modifier les prix à tout moment et le prix facturé au Client sera celui en vigueur au moment de l'émission de sa commande.

Le Matériel demeure l'entière propriété de ICOHUP et jusqu'à l'entier paiement de leur prix par le Client.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

9.1 Le principe du droit de rétractation

En application de l'article L 221-18 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter du jour de la réception du Matériel, pour exercer son droit de rétractation auprès de ICOHUP sans avoir à justifier de motifs ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 (coûts directs de renvoi des biens en cas de rétractation qui sont toujours à la charge du Client), L. 221-24 (frais supplémentaires de livraison si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par le Vendeur), et L. 221-25 (montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, si le Client souhaite que l'exécution d'une prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L. 221-4 commence avant la fin du délai de rétractation).

9.2 La formalisation du droit de rétractation

Le Client peut se rétracter en adressant à ICOHUP, le formulaire de rétractation figurant à la fin de ce document intégralement et correctement rempli ou un document contenant les informations requises par ce formulaire. A cette fin, l'adresse de ICOHUP est indiquée ci-dessous. ICOHUP adressera sans délai au Client un accusé de réception de la rétractation sur un support durable et confirmant l'adresse à laquelle le Matériel doit être renvoyé.

Le formulaire de rétraction sera envoyé par le Client à l'adresse postale de ICOHUP (12, rue Gemini, 87280 LIMOGES) ou à son adresse mail (commandes@icohup.com).

9.3 Le renvoi du Matériel

Le Client renvoie le Matériel à ICOHUP sans retard excessif et, au plus tard, dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter conformément à l'article L. 221-21 du Code de la consommation. Le Matériel doit être retourné à l'adresse de ICOHUP indiquée ci-après : 12, rue Gemini, 87280 LIMOGES.

Le Client ne supporte que les coûts directs de renvoi du/des Matériel(s) qui sera réalisé par la Poste. Le prix du ou des Matériel(s) acheté(s) ainsi que les frais d'expédition au Client lui seront remboursés par ICOHUP.

Le Client doit renvoyer le(s) Matériel(s) à ICOHUP dans leur état d'origine, non utilisés ni démontés, complets (emballage du fabricant, accessoires, étiquette d'origine, garantie contractuelle, autres documents tels que modes d'emploi, etc.) et dans le conditionnement utilisé par ICOHUP lors de l'expédition (ou dans un conditionnement identique s'il a dû être

détruit lors de l'ouverture : enveloppe, colis normé de la Poste, etc.), afin qu'ils puissent être réceptionnés en parfait état puis revendus par ICOHUP. Le Client doit aussi joindre une copie de sa confirmation de commande, ou de la facture, ou du bon de livraison pour que son retour puisse lui être rattaché.

Tout Matériel retourné incomplet, abîmé, endommagé ou sali ne sera pas repris.

Aucun envoi de Matériel retourné en contre-remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

La responsabilité du Client ne peut être engagée qu'en cas de dépréciation du Matériel résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Matériel

Lorsque le droit de rétractation est exercé, ICOHUP est tenue de rembourser le Client de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle elle est informée de la décision du Client de se rétracter. ICOHUP différera cependant le remboursement jusqu'à récupération du Matériel ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve à ICOHUP de l'expédition de ce Matériel, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

ICOHUP remboursera, à son choix, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, ou le chèque ou le virement.

ICOHUP ne remboursera pas les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par ICOHUP

L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation des parties d'exécuter le contrat à distance.

ARTICLE 10 – GARANTIES DE ICOHUP RELATIVES AU MATERIEL :

Les garanties sont indépendantes du droit que détient le Client de retourner le Matériel dans le cadre du droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision. Elles s'ajoutent donc au droit de rétractation.

10.1 Garanties légales

Le Client informe ICOHUP de toute demande de mise en œuvre des garanties légales à l'adresse électronique : commandes@icohup.com .

Tous les Matériels fournis par le ICOHUP bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 211-4 à L. 211-14 du code de la consommation ou de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du code civil.

a) Garantie légale de conformité accordée au Client en sa qualité de consommateur :

Contenu :

La garantie de conformité permet, en application de l'article L. 217-4 du code de la consommation, de garantir le Client de tout défaut de conformité existant lors de la délivrance du Matériel ou de tout défaut de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à la charge d'ICOHUP.

Est considéré comme un Matériel conforme au contrat en application de l'article L. 217-5 du code de la consommation :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Mise en œuvre :

Si le Client souhaite mettre en œuvre la garantie légale de non-conformité, il doit en adresser à ICOHUP la demande.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client en tant que consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

b) Garantie légale des vices cachés

Contenu :

En application de l'article 1641 du code civil, ICOHUP garantit le matériel contre tout défaut caché qui rendrait ce dernier impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuerait tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Mise en œuvre :

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Le matériel non conforme ou affecté d'un vice caché est remboursé ou échangé selon le choix du client.

c) Retour du Matériel dans le cadre de la mise en œuvre des garanties légales de conformité et des vices cachés

Le Matériel non-conforme ou affecté d'un vice caché est remboursé ou échangé, selon le choix du Client.

Le Matériel sera retourné par le Client à ICOHUP dans l'état dans lequel il a été réceptionné par le Client, sans dégradation ni modifications faites par le Client, et avec l'ensemble des accessoires, modes d'emploi et conditionnements réceptionnés par le Client.

Le Matériel sera retourné dans un emballage de transport bien fermé, permettant un transport sans détérioration, et si possible dans un des conditionnements normés proposés par La Poste. Si tel est le cas, et si le Matériel est bien non conforme ou affecté d'un vice caché, les frais de transport seront remboursés au Client par ICOHUP à hauteur du montant justifié par la production d'un justificatif (facture, etc.).

Le remboursement du prix du transport s'effectuera par un re-crédit sur la carte bancaire du Client, ou par chèque, ou par virement sur le compte bancaire du Client. Il en sera de même pour le prix du Matériel, si le Client n'opte pas pour son remplacement. Aucun envoi du Matériel en contre-remboursement ne sera accepté par ICOHUP.

ARTICLE 11 – EXCLUSION DE RESPONSABILITE

La responsabilité de ICOHUP ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat dûe, soit au fait de l'acheteur, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

En particulier, ICOHUP ne pourra être responsable du fait que le Client a commandé le Matériel et a téléchargé l'Application mobile en utilisant un smartphone non expressément identifié comme compatible à l'article 5.2 des présentes.

ARTICLE 12 - ASSISTANCE A L'UTILISATION DE LA SOLUTION

Il est convenu entre les Parties que les conditions d'assistance pour l'utilisation de la Solution® sont les suivantes :

L'Application mobile est accessible par le Client à tout moment, 24H sur 24H et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes de maintenance dans les conditions définies ci-après et sous réserve des limites de garanties visées aux présentes.

En cas de faille de sécurité constatée par ICOHUP de nature à compromettre gravement la sécurité des Services et les Données du Client, ICOHUP pourra procéder, sans préavis, à une interruption momentanée des Services afin de remédier à la faille de sécurité dans les meilleurs délais. Dans cette hypothèse, le Client ne pourra réclamer aucune indemnité ni mettre en jeu la responsabilité de ICOHUP pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 13 - PROPRIETE INTELLECTUELLE DE ICOHUP

13.1 Sur le site

L'ensemble des éléments (animations, images notamment des produits, illustrations, éléments d'infographie, textes, musiques, œuvres de l'esprit, codes de logiciels, dessins et modèles, marques, noms de domaine, dénominations sociales, noms commerciaux, etc.) composant le Site sont la propriété exclusive de ICOHUP ou de ses partenaires (fournisseurs, etc).

Toutes reproductions, représentations, adaptations ou autres actes d'exploitation de tout ou partie des éléments présentés sur le Site ou incorporés à celui-ci sont interdits et seront sanctionnés.

13.2 Sur les marques

Les marques verbales françaises RIUM n° 4283135 et ICOHUP n° 4283131 sont la propriété exclusive de ICOHUP et leur exploitation est donc réservée à cette dernière et ICOHUP ne consent aucune licence ou cession sur ces marques.

13.3 Sur les droits de propriété intellectuelle liés au Matériel et à l'Application mobile

Il est rappelé que le Client bénéficie d'un droit non exclusif d'utilisation du Matériel et de l'Application Mobile RIUM mise à sa disposition pour une durée indéterminée ce qui exclut, formellement la possibilité de :

- Reproduire de façon permanente ou provisoire l'Application mobile mise à disposition, en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme, y compris à l'occasion du chargement, de l'affichage, de l'exécution ou du stockage de cette dernière ;
- De traduire, adapter, d'arranger ou de modifier l'Application mobile, de l'exporter, de la fusionner avec d'autres Applications informatiques ;
- D'effectuer une quelconque copie de tout ou partie de l'Application mobile ;
- De modifier, notamment en décompilant, altérer, adapter, notamment en traduisant, arranger et plus généralement modifier tout ou partie de l'Application mobile ;
- De décompiler le logiciel spécifique de l'Application mobile à des fins de reproduction non autorisée par les présentes ;
- D'ouvrir, de démonter ou de modifier le Matériel, et plus spécifiquement le détecteur Rium® ou les composants de celui-ci ; étant précisé que l'ouverture dudit boîtier est susceptible d'être considérée comme une violation du secret des affaires eu égard aux engagements pris par le Client au terme des présentes, et étant en outre rappelé que toute reproduction non autorisée du Détecteur Rium® ou de son contenu est susceptible de constituer un acte de contrefaçon des droits détenus par ICOHUP ;
- Transférer à quiconque le Matériel RIUM
- Tenter d'accéder à des parties « réservées » (exemple : interface admin, pages des autres clients, etc.) ou au code source de l'Application mobile.

Le Contrat ne cède par conséquent aucun droit au Client sur la Solution qui demeure la propriété exclusive de ICOHUP et dont le Client bénéficie d'une simple licence.

Le Client s'interdit formellement en tout état de cause de procéder à toute forme de reproduction ou de représentation de l'un des éléments de la Solution RIUM® et/ou d'identité visuelle de ICOHUP, qu'il s'agisse de ses marques et logos, charte graphique, discours commercial et promotionnel sans l'accord exprès de ICOHUP. Il s'interdit en outre d'altérer ou de masquer de quelque manière que ce soit les marques, signes distinctifs, mentions de copyright apposées sur la Solution et sur sa documentation tant technique que commerciale.

ARTICLE - 14 DONNEES

14.1 Propriété sur les Données

Les données transmises par le Client demeurent sa pleine et entière propriété.

Toutefois, lors du traitement des Services par ICOHUP, ce dernier pourra être amené à produire et collecter de nouvelles données, ce que le Client accepte expressément.

Il est en outre précisé que les données transmises par le Client à ICOHUP ou les Données résultant de l'utilisation des Services pourront être utilisées par ce dernier à des fins d'analyses

mais uniquement dans l'intérêt du Client. En aucun cas les données transmises par le Client ne seront transmises à un tiers non expressément avalisé par le Client.

14.2 Accès aux Données

L'accès aux Données est réservé au Client.

Le Client est informé et accepte que ICOHUP puisse accéder à ses Données et les transmettre sur réquisition d'une autorité administrative ou judiciaire habilitée à accéder aux Données.

Sauf si ladite réquisition l'en empêche, ICOHUP veillera à informer le Client sans délai de l'existence de la réquisition et des Données qui ont été transmises.

Le Client concède, en tant que de besoin, à ICOHUP et à ses sous-traitants une autorisation non exclusive et mondiale, gratuite lui permettant d'héberger, de mettre en cache, de copier et d'afficher lesdites Données aux fins de l'exécution des Services et en association ou à l'occasion de ceux-ci.

La présente mise à disposition prendra fin automatiquement à la cessation du présent Contrat. Le Client déclare et garantit qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires à l'exploitation des Données dans le cadre des Services.

Le Client s'engage à indemniser ICOHUP de toutes les conséquences pécuniaires que cette dernière pourrait être amenée à supporter en raison d'un manquement du Client au regard des garanties susvisées concernant les Données.

Le Client veillera en outre à ne pas placer à l'occasion de l'utilisation des Services des Données qui nécessiteraient que ICOHUP se conforme à des lois ou des réglementations spécifiques autres que celles expressément prévues dans le Contrat.

Aucune exploitation commerciale des données, ni aucun autre usage que le traitement des Données aux fins de l'exécution de ce contrat ne pourra être effectué par aucune des parties.

14.3 Sécurité des données

Dans les limites visées aux présentes, ICOHUP s'engage à mettre en œuvre tout moyen technique, conforme à l'état de la technique, pour maintenir l'intégrité, la sécurité, la confidentialité des Données du Client traitées aux fins des présentes.

14.4 Données personnelles

14.4.1 Rôle de ICOHUP dans le cadre de la collecte des données personnelles

ICOHUP a la qualité de responsable de traitement dans le cadre de la collecte des données personnelles.

14.4.2 Base juridique du traitement des données personnelles

Ces traitements de données imposent de respecter des formalités et obligations légales, dont la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, ainsi que le Règlement européen

sur la protection des données du 27 avril 2016. ICOHUP veille au respect de la réglementation de protection des données personnelles.

Conformément à cette même loi, les informations à caractère nominatif des Clients pourront faire l'objet d'un traitement automatisé. Lors de la cessation de l'usage des Services par le Client, les données personnelles de ce dernier seront retirées de la base de données client de ICOHUP, toutefois, pour des raisons de vérification des comptes clients, le Client consent par les présentes à ce que ICOHUP conserve pendant une durée de 3 ans son ou ses adresse(s) emails, nom et prénoms.

14.4.3 Champ des données personnelles collectées

Le fonctionnement et l'utilisation de la Solution Rium® nécessitent le traitement et la collecte de certaines données personnelles et nominatives des Clients, telles que leur identité, leurs coordonnées (téléphone, adresse email, adresse de leur entreprise, fonctions professionnelles, adresse de leur domicile, données de localisation), données de connexion et leur adresse Internet Protocol (IP), ainsi que leurs données bancaires (numéro de carte bancaire et date de validité, coordonnées de comptes bancaires), à l'exclusion des données d'exploitation relatives aux paramétrages de mesure ne se rapportant pas à une personne physique identifiée ou identifiable.

En fournissant ses Services, et en mettant dans ce cadre à disposition du Client la Solution, ICOHUP ne collecte ni ne traite de données personnelles sensibles ni de données de santé. Seules seront collectées les données personnelles citées ci-dessus.

14.4.4 Finalités poursuivies par la collecte et le traitement des données personnelles

Les données personnelles sont notamment traitées et collectées pour les finalités suivantes :

- Pour l'exécution du contrat entre ICOHUP et le Client ;
- A des fins de gestion de la relation entre ICOHUP et le Client, afin, notamment, que ICOHUP adresse à ce dernier toutes informations relatives à la Solution ;
- A des fins de maintenance et d'amélioration de la Solution ;
- A des fins de prospection par ICOHUP et de promotions de ses services ;
- Pour l'élaboration de statistiques à des fins de communication interne, ou à des fins de communication externe mais sous réserve que les données concernées soient anonymisées ;
- Pour l'exécution des opérations de paiement commandées par le Client sur le Site ou via l'Application le cas échéant.
- Pour l'exécution des contrats de prestation entre ICOHUP et des tiers (ex : hébergement);
- A des fins de traitement imposées par la comptabilité de ICOHUP ;

Ces données personnelles sont traitées sur la base du consentement du Client, et en vertu de l'intérêt légitime de ICOHUP, constitué par l'exécution des présentes CGV.

En validant les présentes CGV, le Client confirme son consentement sans réserve à la collecte et au traitement de ses données personnelles, dans les conditions et selon les finalités susvisées.

14.4.5 Droits du Client au titre de ses données personnelles

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et le Règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, les informations à

caractère nominatif du Client pourront faire l'objet d'un traitement automatisé et le Client a un droit d'accès aux données personnelles, le droit de les rectifier, de les effacer, de limiter leur traitement, le droit de s'opposer au traitement, le droit à la portabilité des données, le droit de retirer son consentement à tout moment, le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

14.4.6 Conservation des données personnelles

Ces données sont conservées pour une durée limitée en fonction de la finalité des traitements :

- S'agissant des fins de gestion de la relation entre ICOHUP et le Client, les données personnelles sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale ;
- S'agissant des fins de prospection, les données personnelles sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ;
- S'agissant des fins de statistiques internes, les données personnelles sont conservées pendant toute la durée des relations contractuelles et pour une durée de trois ans à compter de la fin des relations contractuelles ;
- Pour l'exécution des Services à l'égard du Client, ces données personnelles sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale ;
- Pour l'exécution de contrats de prestation entre ICOHUP et des tiers (ex : hébergeur), ces données personnelles sont conservées pour une durée de trois ans à compter de la fin des relations contractuelles entre ICOHUP et le Client ;

14.4.7 Transmission des données personnelles

Ces données personnelles sont transmises :

- A la direction de ICOHUP en tant qu'administratrice du système et aux seules personnes de ICOHUP habilitées expressément à traiter et à accéder aux Données personnelles de clients;
- A des tiers qui apportent leur concours à l'exploitation du Site, notamment dans le cadre de sa conception, de sa maintenance et de sa sécurité.

14.4.8 Mesures de sécurité

ICOHUP prend les plus grandes précautions afin de protéger les données collectées et traitées. ICOHUP assure ainsi aux données collectées les mêmes protections que celles qu'elle met en place pour assurer la protection de ses propres données.

Dans l'hypothèse toutefois d'une violation de données personnelles, ICOHUP notifiera à l'autorité compétente ladite violation dans les meilleurs délais. Si cette violation engendre un risque élevé pour les droits et libertés de la personne concernée, ICOHUP lui notifiera également cette violation.

En toute hypothèse, le Client conserve le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente concernant le traitement de ses données personnelles.

14.4.9 Notification relative aux Données personnelles

Dans le cas où un Client souhaite le retrait, la suppression ou la modification des données personnelles que ICOHUP détient, il lui appartient de notifier par écrit à ICOHUP sa demande au moyen d'un email à l'adresse email suivante :

Afin que cette demande soit prise en compte par ICOHUP, la demande écrite doit préciser :

- Si la demande concerne un retrait, une suppression ou une modification,
- Le type exact d'information sur laquelle porte la demande (adresse, nom, téléphone, email...),
- Le motif de la demande.

Pour plus d'informations ([ww.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) ou pour adresser un formulaire de demande préétablis à la SOCIETE, il convient au demandeur de se référer aux URL suivantes :

- <https://www.cnil.fr/fr/modele/courrier/rectifier-des-donnees-inexactes>
- <https://www.cnil.fr/fr/modele/courrier/supprimer-des-informations-vous-concernant-dun-site-internet>

14.4.10 Utilisation de Cookies sur le Site de ICOHUP pour améliorer l'expérience du Client

Un « Cookie » permet l'identification de l'utilisateur du Site et du Client, la personnalisation de sa consultation grâce à l'enregistrement d'un fichier de données sur son périphérique.

ICOHUP est susceptible d'utiliser des « Cookies » principalement pour :

- 1) permettre de mémoriser les actions et réglages du Client sur le Site,
- 2) obtenir des statistiques de navigation afin d'améliorer l'expérience du Client,
- 3) permettre l'accès à un compte client et au contenu inaccessible sans connexion.

Le Client reconnaît être informé de cette pratique et autorise ICOHUP à y recourir. Il peut refuser l'enregistrement de « Cookies » en changeant les réglages de son périphérique, mais ICOHUP ne peut alors garantir que le Site fonctionnera comme attendu, et ne prendra aucune responsabilité en cas de non fonctionnement du Site.

ARTICLE 15 - LOI ET LANGUE APPLICABLES AU CONTRAT-LITIGES

15.1 Loi et langue applicables au contrat

Le Contrat liant ICOHUP et le CLIENT est soumis à la loi française. Le Site est conforme à la législation française.

Pour les besoins du contrat, ICOHUP élit domicile à l'adresse figurant en tête des présentes auxquelles devront être adressées les notifications, sauf en cas de changement d'adresse, qui devra être notifié aux autres parties dans les plus brefs délais. Le Client transmet ses coordonnées à ICOHUP lors de son adhésion. En cas de changement d'adresse, toute notification effectuée aux adresses mentionnées à l'acte ou à la dernière adresse ayant fait l'objet d'une notification sera réputée valable, sauf s'il était prouvé que la partie auteur de la notification avait connaissance de l'adresse effective de la partie à laquelle elle adresse sa notification.

15.2 Echange d'informations et tentative de résolution amiable des litiges

Le Client et ICOHUP peuvent, à tout moment, et donc avant ou après la vente du Matériel utiliser leur messagerie, pour entrer en contact l'un avec l'autre afin de se poser toutes questions portant notamment sur le(s) Matériel(s) et/ou l'Application mobile (caractéristiques, etc), sur le déroulement d'une vente, sur toutes réclamations relatives au(x) Matériel(s), sur les CGV, et sur l'exécution du Contrat liant les parties (livraison non effectuée, Produit non conforme ou défectueux, Logiciel défectueux, incident de paiement, etc).

Les différends sont réglés directement entre le Client et ICOHUP. ICOHUP et le Client s'engagent, en cas de différend, à tenter de bonne foi de trouver une solution amiable et rapide à ce différend en utilisant notamment leur messagerie électronique en application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation. Cette tentative de règlement amiable ne devra pas excéder 7 jours ouvrés à compter de la première réclamation d'une partie.

15.3 Traitement des différends n'ayant pu se résoudre amiablement

A défaut d'accord amiable entre le Client et ICOHUP, conformément à l'article L 111-1 et L 211-3 et L 611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client est informé de la possibilité de recourir gratuitement, en cas de contestation, à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose au professionnel, dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI du Code de la consommation relatif au règlement des litiges.

Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du lieu du domicile du défendeur, ou, au choix du demandeur, du lieu de la livraison effective du Matériel

Tous les litiges auxquels la relation existante entre les parties pourraient donner lieu, concernant tant sa nature, sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux du ressort du siège social de ICOHUP.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RETRACTION

FORMULAIRE DE RETRACTATION CONCERNANT LES CLIENTS BENEFICIANT DU DROIT DE RETRACTATION SELON LA LOI

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de :

Icohup

12 rue de Gémini

87000 Limoges

Mail : commandes@icohup.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) /pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) /reçu le (*) :

Nom du (des) Client (s) :

Adresse du (des) Client (s) :

.....

Signature du (des) Client (s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.